
L'ARCHIMÉDIA

L'actualité et les dernières nouvelles des élèves administratrices et administrateurs territoriaux



JANVIER 2025

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DES ENJEUX LOCAUX



SOMMAIRE

L'image du mois

Le chiffre du mois

P. 2

Dossier spécial

Transition écologique

P. 3

#1 Rendez-vous des élèves aux ETS 2024

P.4

#2 Les catastrophes naturelles, un risque majeur pour les finances locales

P.5

#3 Les Outre-Mer en première ligne face au risque climatique

P.6

#4 Élections professionnelles agricoles : enjeux de transition dans un secteur en crise

P.7

#5 Dans le sport, un impératif d'action pour la transition écologique

P.8

#6 Les impacts environnementaux de l'IA

P.9

#7 Les collectivités, engagées pour

P.10

l'adaptation de l'institution scolaire aux changements climatiques

Focus

P. 11

#1 Et si les départements étaient guidés par la santé environnementale ?

P.11

#2 Culture et transition écologique : des exemples locaux inspirants

P.13

#3 Effets du changement climatique sur le management

P.14

Brèves

P. 15

#1 Mentorat et inégalités d'orientation

P.15

#2 Le "mois des Outre-Mer à l'INET : sensibiliser et agir

P.15

#3 Rapport HCE : une polarisation mais des perspectives plus consensuelles

P.16

#4 Après la Journée mondiale de lutte contre le sida, que peuvent faire les collectivités territoriales face à une

P.16

épidémie qui ne recule plus ?

À lire, à écouter

P. 17

Agenda

P. 17

ÉDITO - ZAN, RESTONS ZAN !

Depuis la naissance du concept, le "zéro artificialisation nette" (ZAN) est l'objet de nombreuses controverses. Pour faire une brève archéologie de cette notion, rappelons qu'elle a d'abord émergé comme une idée européenne en 2015, avant que la France ne décide, avec la loi Climat & Résilience du 22 août 2021, d'en faire un objectif contraignant pour les territoires d'ici 2050. Un premier jalon est fixé à 2030, visant à réduire de 50 % la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la décennie précédente. Depuis, cette notion a été à l'origine d'oppositions et de débats politiques qui ont conduit à plusieurs adaptations du dispositif visant à prévenir la concurrence entre territoires.

Alors oui, **si beaucoup conviennent que la transition écologique ne sera pas l'œuvre d'un législateur autoritaire, qu'elle n'aboutira pas sans justice sociale et territoriale, et qu'elle ne résultera pas d'un simple pilotage technique, le ZAN n'en garde pas moins quelques mérites.**

À l'échelle des territoires, ce nouveau référentiel de l'aménagement a suscité de nombreuses innovations :

- L'essentiel des Régions **s'en sont déjà saisies** pour l'intégrer progressivement à leurs exercices de planification, en particulier dans les SRADDET. Plusieurs ont d'ailleurs veillé à **prévenir les conflits entre territoires**, à l'exemple de la Région Sud, qui a proposé un quota de 150 ha supplémentaires pour les centralités des territoires ruraux par rapport à leurs trajectoires tendanciennes.
- La fertilité du concept se retrouve aussi dans les **idées de coopérations territoriales** qui germent progressivement. En suivant Xavier Desjardins dans son ouvrage *La Révolution Obligée*, ne serait-il pas possible de prévoir des **contrats de réciprocité entre certains territoires**, qui auront plus de difficulté à réduire la consommation foncière, mais peuvent, à l'inverse, réduire leurs émissions de GES en produisant des énergies renouvelables, et ceux se trouvant dans une situation inverse ?
- Enfin, cette notion a aussi ouvert le champ à certaines **évolutions institutionnelles**. Notons qu'une association appelée l'Institut de la Transition Foncière a été créée en 2023, réunissant plusieurs collèges, dont l'un associant les collectivités locales.

Finalement, n'est-ce pas aussi de la contrainte que naît l'innovation ? D'ailleurs, même la proposition de loi dite "TRACE", proposant de réviser une nouvelle fois le dispositif ZAN, ne reconnaît-elle pas l'importance de la sobriété ? Alors, pour suivre l'invitation de l'édition 2024 du Festival International de la Géographie consacrée aux "terres", essayons de **ménager nos territoires !**

L'IMAGE DU MOIS

Les classes « Prépa Talents » sont sauvées !

C'est ce que le ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification est venu annoncer à l'INET le 16 janvier, alors que la loi prévoyait l'extinction de l'expérimentation au 31 décembre dernier. Une décision qui **prolonge donc l'expérimentation jusqu'en 2028** et souhaite l'étendre aux concours d'ingénieurs, après une **forte mobilisation des associations d'égalité des chances, d'enseignants et des bénéficiaires du dispositif**. Rappelons que les classes « Prépa Talents » permettent **une diversification des profils** dans les grandes écoles de service public, répondant ainsi à l'enjeu **d'ouverture de la fonction publique**.



crédit photo : Préfecture de Région du Grand Est

Lors de l'échange avec le Ministre, des collègues ont également rappelé leur attachement aux enjeux **d'égalité territoriale** entre hexagone et Outre-Mer et de **lutte contre les discriminations**, notamment homophobes, dans la fonction publique territoriale, des préoccupations que le ministre a dit partager.

Nathan MAUREL pour le GT Egalité des chances

LE CHIFFRE DU MOIS

50 ANS DE DROIT À L'IVG



Le 17 janvier 2025 marquait les 50 ans de l'adoption de la loi Veil. Si cette "liberté garantie" a été inscrite dans la Constitution en 2024 - une première dans le monde - cela n'efface pas **qu'en pratique, l'égal accès à l'IVG partout sur le territoire français reste un droit à garantir concrètement**.

Six ARS (Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Guadeloupe, Guyane) estiment que des zones de leur territoire régional sont **éloignées de plus d'une heure d'une offre d'IVG**. Du fait du contexte géographique, d'un maillage insuffisant de l'offre hospitalière et de ville, ou de difficultés de transports, les **outre-mer et zones rurales sont particulièrement concernées**.

En 2023, la Gazette des communes dans un article sur le sujet relevait les inquiétudes du Planning familial sur le terrain, avec "la fermeture de 130 centres IVG en quinze ans, liée aux fermetures d'hôpitaux et de maternités". 18% des femmes avortent dans un autre département selon les chiffres 2024 de la Drees. Si la gestion de l'offre en matière d'IVG est une compétence de l'agence régionale de santé (ARS), **les collectivités peuvent aussi jouer un rôle**. Elles peuvent s'engager en soutenant financièrement des projets de planning familial ou des actions éducatives autour de la santé sexuelle, en favorisant le développement de l'offre de santé en ville ou en développant l'aller-vers comme le font certaines collectivités, avec des médiateurs santé et des lieux d'information de proximité.

RESSOURCES POUR PROLONGER

Il suffit d'écouter les femmes, Documentaire France 5 et son résumé dans Le Monde
IVG - Nos corps, nos choix, nos voix, podcast Bliss Stories rassemblant des témoignages
Entraves à l'IVG, podcast les Pieds sur Terre, France Culture

GT Egalité femmes/hommes

DOSSIER SPÉCIAL TRANSITION ÉCOLOGIQUE



LES ARTICLES DU DOSSIER

#1 RETOUR SUR LES RENDEZ-VOUS DES ÉLÈVES DES ETS 2024

#2 LES CATASTROPHES NATURELLES, UN RISQUE MAJEUR POUR LES FINANCES LOCALES

#3 LES OUTRE-MER EN PREMIÈRE LIGNE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES

#4 ÉLÉCTIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES : ENJEUX DE TRANSITION DANS UN SECTEUR EN CRISE

#5 SPORT, UN IMPÉRATIF D'ACTION POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

#6 LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

#7 LES COLLECTIVITÉS, ENGAGÉES POUR L'ADAPTATION DE L'INSTITUTION SCOLAIRE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

#FOCUS ET SI LES DÉPARTEMENTS ÉTAIENT GUIDÉS PAR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ?

RETOUR SUR LE PROJET COLLECTIF AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS

#FOCUS CULTURE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE : DES EXEMPLES LOCAUX INSPIRANTS

#FOCUS EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE MANAGEMENT

ÉTUDE EN COURS POUR LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE

#1 ETS 2024 - RETROUVEZ LES INTERVENTIONS DES RENDEZ-VOUS DES ÉLÈVES EN PODCAST !

Lors des Entretiens territoriaux de Strasbourg (ETS) 2024, les élèves des différentes filières de l'INET ont proposé des rendez-vous sur une diversité de sujets, qui ont attiré nombre de cadres territoriaux.

Vous avez manqué ces rendez-vous ?

On vous propose de rattraper toutes les interventions [en podcast, ici.](#)

> Justice climatique : stratégies et outils des collectivités territoriales pour un futur équitable ?

□ [Replay](#)

Animatrices : Jeanne DEPERROIS et Sarah LAULLOO, élèves administratrices territoriales

Intervenantes :

Marion ALFARO, DGA aménagement et développement durable au Département de Seine-Saint-Denis
Sarah-Maria HAMMOU, Chargée de projet au programme Recherche et Plaidoyer, justice climatique au sein de l'association GHETT'UP

> Transition écologique combinée à l'impératif de cohésion sociale, quel rôle pour le dirigeant ?

□ [Replay à venir](#)

Animateurs : Gildas JULLIARD et Jean-Christophe JULIE, élèves administrateurs territoriaux

Intervenants :

Domitien DETRIE, Délégué territorial sud-ouest de VNF
Mathilde MUS, doctorante à l'École Normale Supérieure, ont échangé sur leur vision sur ce sujet.

> Quelle est la place des femmes dans la transition écologique des territoires ?

□ [Replay](#)

Animatrices : Mandine PICHON-PAULARD, élève administratrice territoriale et Inès PAMELARD, élève ingénieure en chef territoriale

Intervenantes :

Eve ALBERGEL, administratrice territoriale, co-auteurice du rapport *L'écoféminisme a-t-il sa place dans les collectivités territoriales ?*
Stéphanie PORTIER, Directrice générale déléguée Services à la population à la Ville et Métropole de Montpellier

> Les médiathèques, services essentiels de diffusion et médiation d'information vérifiée sur les enjeux environnementaux

□ [Replay](#)

Animatrices : Zoé IMBERT et Raphaëlle BILLY, élèves conservatrices territoriales des bibliothèques

Intervenants :

Morgane DESARD, Directrice de la bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair
Raphaëlle BATS, Sociologue et co-responsable de l'URFIST Bordeaux

> Réorienter politiques et outils économiques pour favoriser le bien-être des populations

□ [Replay](#)

Animateurs : Jordan TROESCH, élève ingénieur en chef territorial et Hugo GAILLAC, élève administrateur territorial

Intervenants :

Hélène CLOT, Directrice stratégie, innovation et relations citoyennes, Grenoble-Alpes Métropole
Timothée DUVERGER, Ingénieur de recherche – Chargé de mission ESS et développement durable à Sciences Po Bordeaux



#2 LES CATASTROPHES NATURELLES, UN RISQUE MAJEUR POUR LES FINANCES LOCALES

Avec le changement climatique, les catastrophes naturelles se font plus fréquentes et plus violentes. En résultent une explosion des pertes économiques et des coûts d'assurance, et ce alors que les collectivités sont aux prises avec une crise assurantielle croissante et de fortes contraintes budgétaires.

Des territoires vulnérables bientôt inassurables ?

Inondations, sécheresses, tempêtes... Les événements climatiques frappent durement les territoires sur le plan humain, matériel mais aussi financier. **Leur coût annuel en France a doublé en 4 ans.** Le risque financier dépasse cependant les coûts de gestion de crise ou de réparation : il affecte aussi l'assurabilité.

De la Bretagne au Sud-Ouest en passant par l'Île-de-France, la presse se fait l'écho des difficultés des collectivités à assurer leur patrimoine. En raison d'un marché déstructuré et de risques croissants, les contrats sont résiliés ou brutalement augmentés. La hausse de la sinistralité pousse les assureurs à se retirer de certains marchés, liés à des zones exposées (côte en érosion, inondations) ou à des biens coûteux comme les véhicules des SDIS.

Une crise structurelle encore non résolue

Malgré la publication de rapports à l'initiative du gouvernement ou du Parlement, aucune réforme structurelle préconisée n'a encore été mise en œuvre. Quelques mesures devraient toutefois aboutir au premier semestre 2025. Une refonte du guide de passation des marchés publics d'assurance doit permettre d'améliorer les relations contractuelles entre collectivités et assureurs.

La Caisse centrale de réassurance (CCR) travaille parallèlement à un **Observatoire de l'assurabilité**, pour cartographier les zones les plus exposées aux risques climatiques et évaluer leur couverture par les assurances.

Résilience climatique, résilience financière

Dans l'attente, les collectivités et les partenaires techniques cherchent des solutions. Le 12 décembre, la chambre régionale des comptes de Bourgogne Franche-Comté a publié un rapport identifiant quelques marges de progression pour professionnaliser la gestion des assurances dans les collectivités, et ainsi éviter le recours à l'auto-assurance ou l'asymétrie d'information.

Enfin, la prévention du risque est essentielle, en croisant une bonne connaissance de l'actif avec un diagnostic de la vulnérabilité du territoire. Pour mieux connaître les risques et planifier leurs stratégies de prévention et d'adaptation, les collectivités ont accès à de nombreux outils, ainsi qu'à l'ingénierie des opérateurs nationaux. Pour faciliter le recours à ces services, l'Etat a lancé en novembre un guichet unique, la « Mission adaptation » dont vont bénéficier 100 collectivités pilotes.

Des moyens en baisse

Cependant, ces dispositifs se déploient dans un contexte de forte contrainte budgétaire à toutes les échelles. Un effort est demandé aux collectivités en 2025, mais aussi aux opérateurs comme l'Ademe et le Cerema, alors que de nouvelles interventions de leur part sont nécessaires. Le think-tank I4CE relève **l'insuffisance des soutiens nationaux** comme le Fonds Vert ou le Fonds Barnier compte tenu des besoins estimés pour la prévention de différents risques (inondation, sécheresse, etc.). Autre point aveugle : la méconnaissance des implications budgétaires de nombreuses politiques prévues par le 3e Plan national d'adaptation au changement climatique, qui devront souvent être mises en œuvre avec le concours des collectivités.

Esther BAILLEUL pour le groupe thématique Finances

Pour plus de détails :

« S'assurer, prévenir la crise ou s'adapter ? Le financement du risque pris en tenaille » à paraître ce mois-ci dans les Fiches finances de La Gazette des communes



#3 LES TERRITOIRES ULTRA-MARINS, EN PREMIÈRE LIGNE FACE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Mayotte a subi, en l'espace d'un mois, le passage du cyclone Chido, un cyclone tropical intense aux rafales atteignant 220 km/h, suivi de la tempête tropicale Dikeledi. Cet enchaînement dramatique illustre l'accélération des catastrophes naturelles liées au dérèglement climatique et souligne la vulnérabilité particulière des territoires ultra-marins face à ces phénomènes.

Mayotte, symbole des défis ultramarins

Au-delà du drame immédiat, Mayotte incarne les **défis structurels auxquels sont confrontés les Outre-mer** : vulnérabilité aux crises climatiques, besoins en ingénierie territoriale, enjeux de résilience et d'adaptation réglementaire. Au-delà d'une simple réaction à l'urgence, cette situation plaide de façon plus large pour **une action publique plus équitable et plus en phase avec les réalités locales**. La résilience des Outre-mer est un défi commun : elle engage notre responsabilité collective.

Les départements, régions et collectivités d'Outre-mer sont parmi **les territoires français les plus exposés aux conséquences du changement climatique** : élévation du niveau de la mer, intensification des événements météorologiques, érosion côtière, disparition de terres habitées... Ces territoires, qui abritent plus de **80 % de la biodiversité française et 70 % du littoral national**, sont confrontés à des enjeux cruciaux de préservation de leurs écosystèmes dans un contexte où l'urbanisation et l'artificialisation des sols accentuent les risques. À cette vulnérabilité écologique s'ajoutent des **répercussions sanitaires et économiques majeures pour les populations locales**.

Vers des stratégies de résilience adaptées

Les cadres territoriaux ont aujourd'hui un rôle essentiel à jouer pour interroger les stratégies de résilience déployées en Outre-mer et en tirer des enseignements applicables à l'échelle hexagonale. Les politiques publiques et les dispositifs de gestion de crise mis en place dans ces territoires **peuvent inspirer des modèles d'adaptation pour d'autres régions confrontées à des défis similaires**.

Selon un avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE), la transition énergétique représente une opportunité unique pour les Outre-mer de devenir des pôles de compétences à rayonnement international. Il s'agit d'associer centres de formation, entreprises locales et organismes publics spécialisés, tels que l'ADEME et le CEREMA, afin de créer des synergies autour des métiers de l'énergie et des infrastructures durables.

Cette transition nécessitera des investissements conséquents pour moderniser les réseaux, développer des infrastructures de production, de stockage d'énergie décarbonée et accélérer le remplacement des véhicules thermiques.

Le CESE insiste également sur le **rôle fondamental de la puissance publique dans cette transition**. Il appartient aux collectivités et à l'État d'assumer des projets qui ne sont pas immédiatement rentables, en anticipant les évolutions nécessaires du cadre fiscal et économique. La question du **financement des coûts d'exploitation**, du partage de la valeur ajoutée entre public et privé, ainsi que de la diversification des ressources fiscales – alors que de nombreuses collectivités ultra-marines dépendent fortement des taxes sur les carburants – doit être au cœur des réflexions à venir.

Une nécessaire différenciation normative

Un rapport récent de l'Assemblée nationale sur l'avenir institutionnel des Outre-mer met en avant "l'Appel de Fort-de-France", qui plaide pour une différenciation et une adaptation des normes, tout en respectant les aspirations de chaque territoire. Si la Constitution reconnaît déjà la nécessité de cette différenciation, son application demeure souvent incomplète et les procédures d'habilitation restent complexes.

Les **exemples de rigidités normatives** abondent : à Saint-Pierre-et-Miquelon, l'importation de véhicules canadiens est bloquée en raison de la couleur de leurs feux clignotants (rouges au lieu d'orange); en Guyane, l'exploitation de bois locaux de grande qualité est empêchée par l'absence de reconnaissance dans les normes européennes; à La Réunion, les entreprises et collectivités se heurtent à des restrictions dans leurs échanges avec les pays voisins, faute d'une autonomie diplomatique adaptée... Ces freins nuisent au développement économique et social des Outre-mer et illustrent **l'urgence d'une simplification normative**.

Groupe thématique Outre-Mer



#4 ÉLÉCTIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES : LES ENJEUX DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS UN SECTEUR EN CRISE

Le secteur agricole doit relever les défis de la transition climatique et tenter de surmonter les crises qui donnent lieu à de nombreux débats sur l'avenir des métiers et les évolutions à conduire en termes de pratiques, pour préserver la durabilité d'un métier bâti autour de la valorisation des espaces naturels.

Le saviez-vous ?

Les Chambres d'agriculture, assemblées départementales professionnelles représentatives de la diversité du monde agricole, sont élues au suffrage direct pour un mandat de 6 ans. 2, 26 millions d'électeurs sont appelés aux urnes en ce mois de janvier 2025.

*Les chambres d'agriculture assurent **deux missions essentielles** : contribuer à l'amélioration de la performance **économique, sociale et environnementale** (aides à l'installation des jeunes agriculteurs, assistance pour les déclarations et aides relatives à la Politique agricole commune, formations, soutien à la transition écologique, etc.) et **représenter les intérêts agricoles** auprès des pouvoirs publics.*

Pourquoi 2025 pourrait marquer un tournant pour le syndicalisme agricole ?

La France compte 102 établissements agricoles, dont 88 chambres départementales ou interdépartementales. A l'issue du dernier scrutin de 2019 (46% de participation), l'union de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et des Jeunes Agriculteurs (JA) **avait remporté la quasi-totalité des départements** : seules 4 chambres leur échappent, 3 au profit de la Coordination rurale (CR) et 1 (Mayotte) pour la Confédération paysanne.

Les projets des trois syndicats agricoles, dans une description à gros traits, sont divers, même s'ils partagent certains diagnostics, solutions et positions :

- l'**union FNSEA-JA** (55% au niveau national en 2019), syndicat majoritaire depuis des décennies se donne comme leitmotiv principal la défense de la compétitivité de l'agriculture française, sa productivité et ses exportations ;
- la **Coordination rurale** (21.5% en 2019), positionnée à droite du paysage syndical, prône la consécration d'une « exception agricole française »
- la **Confédération paysanne** (20%), classée à gauche, promeut un modèle d'une agriculture paysanne et agroécologique

Le syndicat majoritaire a un vrai atout : la **gestion de 75% des sommes allouées par l'Etat au syndicalisme agricole** (14 millions d'euros par an), le dernier quart étant attribué en proportion des résultats des autres listes.

La crise agricole connue en 2024 se réveille en ce contexte électoral. La **primauté de la FNSEA pourrait être affaiblie** : le syndicat est accusé d'avoir participé à l'évolution d'une agriculture française tiraillée par les normes techniques et écologiques, les concurrences intra- et extra-européennes et l'accrétion de terres bouleversant le modèle de fermes familiales en des exploitations aux dimensions « états-uniennes ».

Adeptes des opérations coup de poing et d'un discours revendicatif anti-technocratique (anti-normes, anti-contrôles), la **CR gagne en attractivité électorale et pourrait être un challenger de poids dans la course syndicale**. Certains leur pronostiquent la conquête d'une dizaine de chambres voire davantage. Et cela nonobstant un mode de scrutin qui fait régulièrement l'objet de critiques des Coordination rurale et Confédération paysanne, pour l'importance mathématique en sièges donnée à la liste en tête. Toutefois, pour la majorité des votants, notamment parmi le collège des exploitants (le cœur du monde agricole), l'abstention pourrait être importante, dans une profession marquée par un sentiment d'abandon et d'impuissance.

Cette tension structurante du monde agricole structurera aussi le débat réouvert au Parlement **sur la loi d'orientation agricole**, où se dessine de plus en plus un clivage entre, d'une part, ceux craignant un reflux des exigences environnementales et, d'autre part, ceux dénonçant une normativité trop enserrante pour les agriculteurs.

Aymeric DELON pour le GT Ruralités



#5 SPORT, UN IMPÉRATIF D'ACTION POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Avec plus de 36 millions de pratiquants et 16 millions de licenciés, le sport est un puissant vecteur pour s'engager vers des pratiques plus durables.

Au contact de toutes les composantes de la société et à tous les niveaux (local, national, international), le sport doit s'adapter à plusieurs défis: **assurer une pratique plus sobre dans l'utilisation des ressources; sensibiliser tous les acteurs ou encore adapter les pratiques au changement climatique.**

Les collectivités locales - le bloc communal en particulier - sont le premier pilier du financement territorial du sport (plus de 80% des équipements sportifs sont détenus par les collectivités territoriales en France, premier financeur du sport en France). Elles ont donc un rôle à jouer dans **l'optimisation des ressources du champ sportif**, tant sur le plan **opérationnel avec le chauffage des équipements sportifs, l'éclairage, l'usage raisonné de l'eau** (piscines, nettoyage des espaces, etc.), qu'au travers de **l'éco-conditionnalité des aides financières.**

Cette action implique un travail en **concertation et une sensibilisation des différents acteurs** – sportifs, spectateurs, organisateurs - pour tendre vers une plus grande éco-responsabilité. Il est nécessaire de repenser les habitudes. De nombreuses actions innovantes existent et peuvent être répliquables: événement 0 déchet, alimentation durable, transports, etc. En ce sens, de multiples chartes des 15 engagements éco-responsables ont été déclinées ces dernières années.

Enfin, les pratiquants n'ont d'ores et déjà d'autres choix que d'adapter leur pratique au changement climatique dans un souci de protection. Le **premier plan national d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique 2024-2030**, publié en décembre 2024, propose 30 mesures à mettre en place d'ici à 2030 pour faire face aux conséquences des aléas climatiques sur le sport.

S'il est possible de conjuguer respect de l'environnement et performance sportive, **la question des moyens financiers reste prégnante.**

Margaux ROCCO pour le GT Sports



[Prendre connaissance du plan national d'adaptation du sport au changement climatique](#)



#6 L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES GÉNÉRATIVES

500 ml d'eau : c'est ce que consommerait **chaque requête** sur ChatGPT, selon une étude de l'université de Riverside en Californie. Toutefois ce chiffre est aujourd'hui considéré comme sous-estimé. Les données scientifiques pour évaluer précisément l'impact environnemental de l'IA sont encore en cours de développement, mais nous faisons le point aujourd'hui sur les données existantes.

L'essor de l'intelligence artificielle (IA) et plus particulièrement de l'IA générative (IAG) modifie le rapport au numérique et à sa consommation. Par ailleurs, l'usage des intelligences artificielles, à l'instar d'autres outils, consomme des ressources **énergétique, foncières et en eau non négligeables**.

En termes **énergétique**, les instructions génératives (prompts) consomment environ **10 fois plus qu'une requête classique sur un moteur de recherche**. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime qu'un doublement des centres de données à horizon 10 ans, pourrait faire passer leur part dans la consommation mondiale d'électricité à **13 % (contre 1% actuellement)**. L'impact énergétique de l'IA est démultiplié en fonction de la source d'énergie utilisée. Le secteur de l'énergie reste dépendant du charbon à l'échelle mondiale (65 %) et a émis en 2023, 37,4 milliards de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂), un nouveau record annuel.

Les outils d'IA sont également **très consommateurs d'eau**, car elle est utilisée pour refroidir les centres des données (data centers) et éviter leur surchauffe. En 2026, les systèmes d'IA pourraient consommer entre **4,2 et 6,6 milliards de mètres cubes d'eau, soit une consommation supérieure à la consommation actuelle du Danemark**, et environ la moitié de la consommation actuelle du Royaume-Uni.

Enfin, **la construction des centres de données** nécessaires au fonctionnement des logiciels IA consomme **du foncier**, contribuant ainsi à l'artificialisation des sols.

L'IA peut toutefois être **une opportunité pour la transition écologique**. **Plusieurs collectivités territoriales mènent des expérimentations** en ce sens. L'application **Ekonom IA dans la métropole nantaise** a par exemple pour objectif de sensibiliser les foyers aux économies d'eau. **La mairie de Cannes a quant à elle misé sur l'IA pour la propreté urbaine**: un outil de reconnaissance et analyse permet de cibler les passages et ainsi réduire la consommation de fluides pour les engins de nettoyage, tout en assurant une collecte efficace des déchets urbains.

Une utilisation intelligente et raisonnée de l'IA **permet aussi de réduire son impact environnemental**.

3 bonnes pratiques à intégrer :

- Privilégier les moteurs de recherches classiques pour une simple recherche.
- Veiller à formuler les instructions génératives de manière claire dès la première requête pour éviter de consommer davantage en reformulant une nouvelle fois l'instruction générative.
- Choisir des outils d'IA stockant leurs données sur des territoires proches ou ayant opté pour des centres de données à basse consommation.

Amandine LEMESLE, membre de l'équipe de projet collectif à la Mairie de Cannes



[Référentiel AFNOR pour évaluer et réduire l'impact environnemental de l'IA](#)



#7 LES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES POUR L'ADAPTATION DE L'INSTITUTION SCOLAIRE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques imposent une modification des comportements collectifs et individuels pour prévenir leurs effets et s'adapter à eux. L'institution scolaire a plusieurs responsabilités : informer et sensibiliser au développement durable et fournir des services adaptés aux usagers en prenant en compte les contraintes induites par ces changements climatiques. Les collectivités territoriales sont pleinement engagées dans ces chantiers, à travers une adaptation du bâti scolaire, une attention au caractère durable de la restauration scolaire ainsi qu'un soutien aux actions éducatives en faveur de l'engagement des enfants et des jeunes.

Une transformation progressive du bâti scolaire, notamment des cours d'école

Face aux effets du changement climatique, les collectivités territoriales, de toute taille, **entreprennent des programmes d'investissements ambitieux en faveur de la rénovation et de l'adaptation des espaces scolaires**. Ils visent à favoriser l'isolation thermique des bâtiments et à désimperméabiliser et végétaliser les cours de récréation pour favoriser l'agrément des espaces. Ces interventions sont également l'occasion de prendre en compte les usages des espaces et de favoriser leur utilisation égale, par exemple, entre les filles et les garçons.

La méthodologie de « cour oasis » constitue le prisme central de la conception de ces rénovations qui visent la création **d'espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous**. Plusieurs nouveautés sont ainsi apportées, à partir d'une plus grande concertation avec les équipes pédagogiques et les enfants et/ou les jeunes :

- Une attention particulière au sol qui doit permettre une meilleure gestion de l'eau de pluie et doit éviter d'emmagasiner la chaleur.
- Une augmentation des surfaces végétalisées, avec des essences adaptées au cadre scolaire et aux effets du changement climatique.
- Un mobilier répondant aux besoins exprimés par les enfants, les jeunes et les adultes pour un partage équilibré de l'espace.

Par exemple, la ville de Pézenas (7800 habitants) dans l'Hérault a engagé l'été dernier une renaturation de l'école Jacques Prévert **pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie et créer un îlot de fraîcheur**. La Ville de Strasbourg a également engagé un plan ambitieux de « Cours oasis » dans ses écoles. Le Groupe thématique « Éducation et Jeunesse » **prévoit de visiter l'une de ces nouvelles installations lors d'une visite au printemps 2025**.



Une alimentation plus durable et produite localement, alors que plus de 1,1 milliard de repas sont servis dans les écoles primaires, collèges et lycées chaque année

Les collectivités territoriales peuvent soutenir la transition agricole vers un modèle de production plus durable et à moindre impact sur les sols en mobilisant le levier de l'alimentation scolaire. La loi ÉGALIM (2018) fixe à cet égard une obligation d'amélioration du caractère sain de l'alimentation scolaire (50% de produits de qualité et durables, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique ou en conversion en 2022).

Plusieurs collectivités ont développé de nouveaux outils pour répondre à ces enjeux.

De nombreuses collectivités ont par exemple construit des **stratégies à l'échelle des territoires** pour favoriser l'approvisionnement local par une structuration des filières, notamment en mettant en place des projets alimentaires territoriaux (PAT) qui permettent de garantir une stabilité et des débouchés pour la production. La restauration scolaire constitue un de ces débouchés.

Certaines collectivités ont inscrit de nouveaux critères imposés dans les cahiers des charges (saisonnalité, circuits-courts...) et **alloté les marchés** (par exemple, refus de la viande sous vide et temps maximal entre la récolte et la consommation des fruits).

D'autres collectivités **ont fait évoluer les menus proposés, pour les faire davantage correspondre à l'offre disponible et à la saisonnalité des produits ou proposer des options végétariennes**, permettant à la fois de réduire l'empreinte carbone de la restauration scolaire, de mieux adapter l'offre aux besoins nutritifs des enfants et des jeunes et de compenser le coût de l'amélioration de la qualité des produits. Ainsi, la Ville de Nantes sert deux menus végétariens chaque semaine à tous les enfants des écoles et des centres de loisirs.

Si les collectivités rencontrent des difficultés pour atteindre les objectifs fixés – notamment en raison du surcoût budgétaire provoqué, **une amélioration sensible a pu être constatée**: en 2021, le taux de 25% en alimentation durable a été atteint, avec des taux s'approchant de 40% dans les grandes villes et en Île-de-France. **Certaines collectivités sont à cet égard pionnières depuis de nombreuses années**. Par exemple, la commune de Grande-Synthe a adopté une alimentation scolaire 100% bio dès 2011 et le département de la Dordogne a décidé de passer en 100% bio, local et fait maison pour l'ensemble de ses collèges dès 2019.

Une contribution à la sensibilisation et à l'engagement des enfants et des jeunes en faveur de la lutte contre les changements climatiques

Les collectivités territoriales peuvent encourager et soutenir des actions dans le cadre de l'éducation au développement durable à destination des enfants et des jeunes, en partenariat avec les équipes pédagogiques.

Des communes ont par exemple intégré une ambitieuse **dimension développement durable dans leur plan éducatif territorial**.

Ainsi, la commune de Dardilly propose depuis 2011 un parcours éducatif au développement durable à destination des enfants de la maternelle au primaire.

Les départements et les régions peuvent également soutenir des actions de sensibilisation dans le second degré portées par les équipes pédagogiques ou des associations. Par exemple, le département de Loire-Atlantique a mis en place, dans le cadre du dispositif « Mon collège engagé pour l'environnement », **un soutien à des projets éducatifs environnementaux** en lien avec des associations partenaires sous la forme de « défis ».

Ressources pour aller plus loin :

- [Un rapport d'information de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation en conclusion des travaux de la mission d'information sur l'adaptation de l'école aux changements climatiques](#)
- [Un rapport du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge : «La restauration scolaire: un enjeu majeur de politique publique»](#)
- La page [«Cours Oasis»](#) de la Ville de Paris

FOCUS

ET SI LA SANTÉ GUIDAIT LES DÉPARTEMENTS ?

RETOUR SUR UN PROJET COLLECTIF AU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

En 2020, l'économiste Eloi Laurent, professeur à Sciences Po et à l'université de Stanford aux Etats-Unis, nous adressait un défi collectif pour l'après-crise sanitaire dans un ouvrage au titre percutant : **Et si la santé guidait le monde ?** L'enjeu ? Faire de l'espérance de vie et de la pleine santé des boussoles de toutes nos politiques publiques et donner ainsi un sens partagé à la transition écologique qui s'impose.

Car, si la santé relève en partie de facteurs génétiques et de la densité de l'offre de soins sur un territoire, elle dépend aussi significativement **de l'environnement et de sa qualité**, ce que synthétise **le concept de santé environnementale**, défini par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et décliné en France à travers les Plans nationaux de santé environnement.

A l'échelle d'une région comme l'Île-de-France, **l'exposition au bruit est par exemple responsable de la perte de 10,7 mois par habitant en moyenne au cours d'une vie entière.** selon Bruitparif, l'observatoire du bruit en Ile-de-France, À l'échelle nationale, le coût social du bruit est estimé par l'Ademe à **147,1 milliards d'euros par an.** Outre le bruit, les déterminants environnementaux de la santé sont nombreux et autant de leviers pour agir sur la santé : qualité de l'air (extérieur, mais aussi intérieur), alimentation, activité physique, salubrité du logement, lien social...

Dès lors, on le voit, les Départements ont un rôle majeur à jouer pour améliorer la santé de leurs habitant-es. De la protection maternelle et infantile à la gestion de la voirie, en passant par l'entretien des parcs et le soutien à la pratique sportive, toutes les compétences départementales peuvent contribuer à la santé environnementale, à condition d'être coordonnées.

C'est le sens de la commande que le Département de la Seine-Saint-Denis nous a adressée dans le cadre d'un projet collectif en interfilière : **proposer les grands axes d'une feuille de route en santé environnementale.**

Or, en la matière, la Seine-Saint-Denis présente la double spécificité d'être un territoire multi-exposé à d'importantes nuisances et d'accueillir une population vulnérable, particulièrement soumise à certaines pathologies comme l'obésité, le diabète et les affections respiratoires. Parmi les chiffres les plus significatifs : le territoire enregistre le taux de mortalité infantile le plus élevé de France métropolitaine, à 5,4 pour 1000, un taux supérieur de 50 % à la moyenne nationale.

Dans ce contexte, et sans prétendre ici à l'exhaustivité, trois enseignements intéressants de nos travaux peuvent être partagés.

#1 Une politique de santé environnementale efficace doit viser en priorité les publics les plus vulnérables et exposés, au premier rang desquels les jeunes enfants.

Les 1000 premiers jours de l'enfant, de la vie intra-utérine à 2 ans, constituent **une fenêtre critique déterminante pour sa santé, son bien-être et son développement futur.** Autrement dit, à cet âge-là se jouent des enjeux essentiels et parfois irréversibles en matière de prévention, de promotion de la santé et de réduction des inégalités sociales de santé.

D'ailleurs, certains départements ne s'y trompent pas, à l'image du **Département de la Gironde** qui organisait en novembre 2024 une matinée dédiée à la santé environnementale de l'enfant.

La **réduction des expositions des enfants aux environnements et aux substances nocives** pour leur santé constitue ainsi une balise pour l'action des Départements. Cela passe par exemple par une **action plus systématique au sein des établissements d'accueil**, que ce soit en matière d'entretien des locaux, d'achat de jeux ou de restauration. **Le développement d'ateliers *nesting* en santé environnementale à destination des jeunes parents au sein des PMI** permet également de sensibiliser ces derniers et de partager des bonnes pratiques.



FOCUS

#2 En matière de santé environnementale, l'évaluation est un levier clef pour mieux valoriser les actions déjà entreprises et prioriser les chantiers à venir

Depuis 2012 et l'adoption d'un premier Plan de Maîtrise des Nuisances Sonores, **le Département de Seine-Saint-Denis a engagé un important programme d'investissements visant à réduire l'impact acoustique de ses routes.** Sur l'ensemble de la période, l'aménagement des voiries départementales a permis d'agir à la source du bruit : environ 1400 logements ont par exemple bénéficié de la réduction de bruit liée à la mise en place des tramways T5 et T8. Quand on a en tête les conséquences majeures de l'exposition au bruit sur la santé des habitant-es, le bénéfice de ces investissements se chiffre en années de vie en bonne santé sauvées !

À l'avenir, les services départementaux ont tout intérêt à s'appuyer sur **des outils d'aide à la décision qui tiennent compte des bénéfices sanitaires, comme l'évaluation quantitative d'impact sur la santé (EQIS),** pour prioriser les chantiers et les investissements.

Plus fondamentalement, à l'heure où la santé constitue la **première préoccupation** des Français-es (Sondage annuel sur l'état de la France 2024, CESE/Ipsos), **toute collectivité qui décide d'engager une démarche ambitieuse en santé environnementale ouvre de nouveaux espaces dialogue avec ses habitant-es autour de leurs priorités, de ses actions et de la transition écologique.**

#3 Une démarche en santé environnementale ne peut se développer efficacement sans une implication active des communautés d'habitantes

Cette **participation est essentielle pour adapter les politiques aux réalités locales et bénéficier du regard** – parfois de l'expertise – des habitant-es dans certains domaines. Des acteurs associatifs du département, comme l'association Gnett'up, plaident ainsi pour une représentation accrue des jeunes issu-es des quartiers populaires dans les débats sur l'écologie, en soulignant la nécessité d'une approche adaptée à leurs besoins et aspirations (cf. leur rapport [\(In\)justice climatique](#) publié en novembre 2024).

Pour y répondre, nous avons notamment **investigé la mise en place d'un conseil scientifique et citoyen pour porter une telle démarche.** Sur le modèle du Laboratoire "Ville à hauteur d'enfants" de Montpellier, il associerait des expert-es scientifiques, des citoyen-nes, des associations et des acteurs locaux.

De fait, par son impact sur le bien-être, sur l'amélioration du cadre de vie et le renforcement des liens sociaux, **la santé environnementale constitue un puissant levier de mobilisation citoyenne.**

*Auteur-trice-s, membres de l'équipe du projet collectif du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis :
Gaspard RICHARD et **Thibaut MEYNIEU**, élèves administrateurs territoriaux,
Rachel GENVO, élève conservatrice territoriale de bibliothèques
et **Julien LASSALLE**, élève ingénieur en chef territorial*

FOCUS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CULTURE : DES EXEMPLES LOCAUX INSPIRANTS

Le groupe thématique Culture réalise en ce début d'année 2025, un focus sur trois outils, certains présentés lors des ETS 2024, pouvant être à disposition des cadres territoriaux évoluant dans le domaine culturel et visant à prendre en compte l'écologie dans les pratiques culturelles.

La ressourcerie culturelle à la Ville de Bordeaux, un levier de transformation des pratiques

La création d'une ressourcerie culturelle par la Ville de Bordeaux s'inscrit dans un plan global de transition écologique de la culture déployé par la direction générale des affaires culturelles depuis 2021. Cette **plateforme de réemploi et d'économie circulaire vise à décarboner l'activité des établissements culturels municipaux en récupérant des matériaux inutilisés**. Cette ressourcerie fait l'objet d'une expérimentation de trois ans, débutée en 2023 et accompagnée par un prestataire. Un espace de 1400m² au cœur de la base sous-marine de Bordeaux a permis de récupérer plus de 400m³ de matériaux, répertorié dans un catalogue en ligne. Au total, **11 tonnes d'émissions de CO2 ont été évitées** grâce aux différents imports-exports de la ressourcerie.

Parmi les enjeux relatifs à ce projet, **la transformation des pratiques professionnelles** vers des comportements plus durables favorisant l'éco-conception est primordiale. Cette approche du réemploi redéfinit les métiers des professionnels de la culture et amène à une réflexion, en amont de la conception d'exposition notamment, sur l'utilisation et l'optimisation de matériaux. L'élargissement de l'accès à la ressourcerie pour les associations culturelles du territoire est également en réflexion, en particulier dans une période de raréfaction des aides financières.

La Classe Climat à l'Eurométropole de Strasbourg, former les acteurs culturels aux enjeux de la transition écologique

La Classe Climat a été mise en place en 2024 par la Direction de la culture de l'Eurométropole de Strasbourg. Elle vise à **sensibiliser et inciter au changement de pratiques dans le secteur culturel**, en matière écologique. En 2024, la Classe Climat a bénéficié aux structures culturelles gérées en régie par l'Eurométropole, et à plus d'une **centaine de professionnels de la culture, représentant environ soixante structures culturelles du territoire strasbourgeois et de l'Eurométropole**. Ce parcours de formation s'est déroulé entre janvier et mars 2024 et a fait l'objet de deux journées de formation en plénière et d'ateliers interactifs, dispensés par le Collectif Les Augures, expert dans le domaine. En parallèle, huit modules thématiques de quatre heures ont été proposés sur différents sujets (biodiversité, mobilité des publics...).

La classe climat a réussi à créer un **socle commun de connaissances et de compétences** sur les principaux axes de la transition écologique adaptés au secteur culturel. Pour l'année 2025, quatre Classes Climat thématiques (mobilités; éco-conception, réemploi et mutualisation des moyens; communication responsable; évènementiel responsable) seront proposées sur le même format qu'en 2024. Une charte d'engagements communs autour d'objectifs concrets et réalistes est également en réflexion.



Lucas Berthoumieu, photographe du collectif Cmd+O

La fresque du livre, familiariser les agents culturels aux enjeux du développement durable

Sur le modèle de la fresque du climat, **la fresque du livre est un atelier de formation ludique** qui permet aux professionnels du secteur culturel et plus particulièrement des métiers du livre, **d'appréhender la transition écologique et sociale dans leurs métiers**. Élaborée à partir d'études et statistiques disponibles dans ce domaine, la fresque du livre vise à faire émerger des **actions et des solutions afin de répondre aux impératifs du développement durable**.

Cet atelier permet à des groupes de maximum 15 personnes, dirigés par un animateur formé à la fresque du livre, de reconstituer la chaîne du livre tout en engageant des réflexions et des échanges sur les possibilités et les responsabilités de chacun en matière de développement durable.

FOCUS

FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, QUELLES ÉVOLUTIONS POUR LES MÉTIERS ET LE MANAGEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ?

C'est la question à laquelle vont répondre quatre élèves administrateurs dans le cadre d'une étude commanditée par la **Mutuelle Nationale Territoriale**. Nous vous présentons ici leurs premiers axes de réflexion alimentés par plusieurs entretiens auprès de responsables en collectivité ainsi qu'un atelier de design de service mené aux entretiens territoriaux de Strasbourg 2024.

Diagnostic: Le dérèglement climatique affecte-t-il le management?

Face au changement climatique, les managers connaissent une transformation de leur métier à la fois dans le cadre de l'intégration de **nouvelles normes environnementales** ainsi que **des nouvelles conditions de travail**: «*la transition écologique fait partie des faits sociétaux à intégrer dans le monde du travail*» nous explique le DRH de grande collectivité.

À l'aune de nos différents entretiens et de nos lectures, nous constatons qu'il existe des **métiers intrinsèquement «verts»** tels que les chargés de mission mobilités douces ou les économistes de flux; **des métiers «verdissants» qui s'adaptent** pour intégrer le changement climatique tels que les jardiniers devenus «*les gardiens de la biodiversité*» ou «*la direction des bâtiments qui doit s'adapter au maniement de nouveaux matériaux*» (DGA d'une métropole); et des **métiers impactés par le changement climatique de manière indirecte** dans le cadre de la hausse des températures de bureau par exemple. **L'enjeu de l'étude sera de prolonger cette réflexion et de cartographier plus finement l'ensemble des métiers de la fonction publique territoriale (FPT) impactés par le changement climatique ainsi que les évolutions en cours.**

Dès aujourd'hui, les encadrants de la FPT doivent intégrer le changement climatique dans le management en prenant en compte d'autres complexités contemporaines tels que le «*changement dans le rapport usager-administration ou encore la défiance vis-à-vis de certaines normes environnementales.*» «*Attention à ne pas créer une séparation entre les gens qui sont dans les bureaux et sur le terrain!*» nous avertit un DGA de grande collectivité.

MENER UN ATELIER DE DESIGN DE SERVICE SUR L'INTÉGRATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS L'ENCADREMENT DE SES ÉQUIPES

Réfléchir aux impacts du changement climatique sur les aspects métiers et le management de 12 métiers de la fonction publique territoriale, **c'est l'exercice auquel se sont confrontés plus de 100 dirigeants territoriaux lors des ETS 2024.**

Étape 1: Identifier à court, moyen et long terme les impacts du changement climatique sur le métier de l'agent et son encadrement.

Étape 2: Identifier une problématique parmi les impacts identifiés et élaborer une fiche-action pour y répondre.

Cet exercice de prospective, duplicable dans les collectivités pour différents métiers, permet aux managers d'intégrer l'évolution de l'environnement des agents dans leur encadrement.



Recommandations opérationnelles: Comment intégrer le changement climatique dans mon management en tant qu'encadrant de la FPT?

En plus des **leviers traditionnels du management du changement** que sont l'exemplarité des managers, l'accès à des formations et des outils adaptés pour les agents, la transversalité des actions et la mobilisation de dispositifs participatifs dans la conduite des projets, dont les spécificités au regard de la problématique du changement climatique seront approfondies dans l'étude, **une attention particulière sera portée sur les enjeux de santé et d'organisation.**

L'ambition de cette étude est à la fois **d'informer les encadrants sur les besoins émergents dans leurs collectivités** mais également de **porter à leur attention les ressources à mobiliser au vu de ces changements** tels que les psychologues du travail, les ACFI ou encore les ergonomes afin «*de sortir du contexte professionnel pour passer à quelque chose de plus personnel*» comme l'a expliqué le DGA d'un Département.

De même, l'intégration du changement climatique **dans l'organisation de la collectivité via la présentation de plusieurs modèles** sera évoquée (évolution de l'organigramme, planification, feuilles de route, etc.).

Enfin, le changement climatique sera également traité sous l'angle de **l'attractivité des emplois** – «*les étudiants des grandes écoles sont très sensibles à la cause climatique et placent l'intérêt de leur travail avant leurs gains économiques*» selon une sénatrice – également territoriale - auditionnée. «*Une ville en déclin peut revenir dans l'histoire*» prédit le président d'une association d'élus locaux, et il sera ainsi également question de la **coopération territoriale** en fin d'étude.

BRÈVES

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le mois de janvier, c'est le « **mois du mentorat** », organisé par le Collectif Mentorat, composé de 75 organisations qui développent des programmes à l'attention des publics jeunes (de 5 à 30 ans), via l'implication de mentors salariés, agents publics, étudiants, lycéens et retraités. C'est l'occasion de rappeler la grande qualité de ces dispositifs, qui permettent de l'accompagnement individuel, personnalisé et qui donnent souvent envie au mentoré de devenir mentor à son tour. **Un beau dispositif à généraliser le plus possible dans nos organisations, collectivités territoriales, associations, entreprises pour créer du lien et transmettre des savoirs et compétences.**

#1 À L'HEURE DES VŒUX D'ORIENTATION, LES INÉGALITÉS RESTENT IMPORTANTES

Depuis le 15 janvier, les lycéens peuvent formuler leurs vœux sur Parcoursup. L'occasion de rappeler les chiffres de **l'inégalité des chances actuelle**, tant d'un point de vue social que territorial. Selon l'Institut des politiques publiques (2021), les lycéens des territoires ruraux ont statistiquement 3 fois moins de chance que les lycéens parisiens d'accéder aux dites grandes écoles, à niveau équivalent. Comptez sur les élèves administratrices et administrateurs territoriaux pour rappeler cette situation inacceptable et s'engager !

Nathan MAUREL pour le GT Égalité des chances

#2 LE "MOIS DES OUTRE-MER" À L'INET : SENSIBILISER ET AGIR

Après des stages collectifs en Martinique, Guadeloupe et à La Réunion, les élèves de l'INET ont organisé plusieurs événements pour mettre en lumière les enjeux de transition écologique dans ces territoires.

- Un cinéma-débat sur la biodiversité des Outre-mer et son impact sur l'attractivité de ces régions a permis de mieux appréhender leur richesse et les défis de leur préservation.
- Une session d'échanges avec Mme Sylvie Gustave Dit Duflo, vice-présidente de la Région Guadeloupe et présidente de l'Office français de la biodiversité, a mis en lumière les stratégies à développer pour protéger ces écosystèmes uniques.
- Ce mois a également été marqué par un événement caritatif en soutien à Mayotte. À l'heure où le projet de loi de reconstruction prévoit une dérogation temporaire des règles d'urbanisme, cette mesure soulève des interrogations sur le statut des Outre-mer et la place des adaptations réglementaires dans la prise en compte de leurs spécificités. Pour Mayotte, par exemple, l'État pourra se substituer aux collectivités locales dans la reconstruction des écoles jusqu'au 31 décembre 2027, une mesure exceptionnelle qui interroge sur les marges d'action des collectivités ultramarines dans la gestion de leurs propres enjeux.

Adèle HOARAU pour le GT Outre-Mer



BRÈVES

#3 Rapport 2025 du Haut Conseil à l'Égalité : une polarisation croissante, mais des pistes de progrès consensuelles

Le rapport 2025 relève une **polarisation accrue**, notamment chez les jeunes générations, autour des enjeux d'égalité de genre. Si ces questions **gagnent en visibilité dans les médias et les discours politiques, les idées masculinistes gagnent également en écho et les inégalités sociales et économiques persistent**, notamment dans la sphère familiale. Le procès des viols de Mazan a néanmoins accentué la prise de conscience du sexisme systémique.

Un chiffre marquant à retenir : 94% des femmes de 15 à 24 ans jugent qu'être une femme est plus difficile aujourd'hui (+14 points depuis 2023), **contre 67% des hommes** du même âge (+8%).

Certaines solutions pour progresser vers plus d'égalité sont plébiscitées selon le rapport :

- La **mise en place réelle de cours sur la vie affective et sexuelle**, soutenue par 9 Français sur 10.
- Une **réforme du congé paternité/parental pour plus de justice sociale**, soutenue par 7 Français sur 10.
- Un **engagement plus important des hommes dans la lutte contre le sexisme** : 8 Français sur 10 trouvent qu'il existe une tolérance trop importante vis-à-vis des actes et propos sexistes.

Le rapport relève également que *"les pouvoirs publics [devraient] passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultats, notamment avec la mise en place de budgets sensibles au genre et l'adoption de critères d'égaconditionnalité dans l'ensemble des aides et financements publics."*

> [Lire le rapport complet ici](#)

GT Égalité femmes/hommes



#4 Après la Journée mondiale de lutte contre le sida, que peuvent faire les collectivités territoriales face à une épidémie qui ne recule plus ?

Le 1er décembre 2024 s'est tenue comme chaque année la **Journée mondiale de lutte contre le sida dans un contexte de recrudescence depuis 2020 des diagnostics de séropositivité au virus de l'immunodéficience humaine (VIH), à l'origine du sida**. Aux côtés de l'État, qui porte la stratégie nationale de lutte contre le VIH, les collectivités territoriales ont un rôle essentiel dans la lutte contre l'épidémie, la prévention et l'éducation à la santé sexuelle, alors que l'objectif mondial de zéro contamination à horizon 2030 demeure atteignable.

Pourtant, comme l'ensemble du secteur de la santé, les structures de dépistage manquent de moyens et les programmes de prévention sont aujourd'hui insuffisants pour endiguer la hausse du nombre de contaminations. Ces dernières semaines, l'éducation à la santé sexuelle a fait l'objet de violentes campagnes de désinformation de la part de mouvances religieuses et extrémistes, renvoyant ces questions à l'intime alors même qu'elles sont éminemment politiques et doivent être au cœur des politiques publiques nationales et locales.

De nombreuses collectivités ne s'y sont pas trompées et ont adopté des stratégies ambitieuses pour lutter contre le VIH. Deuxième département le plus touché par l'épidémie après Paris, le Département de la Seine-Saint-Denis a adopté en 2018 un **plan d'action ambitieux** au sein duquel figurent la mise en place d'un centre gratuit de dépistage à Bobigny, avec des antennes dans plusieurs villes du territoire; des actions vers les publics les plus précaires en lien avec les associations comme Médecins du Monde pour les demandeurs d'asile; un soutien financier aux associations de lutte contre le VIH. Par ailleurs, de nombreuses collectivités s'appuient sur des structures de santé municipales ou départementales pour viser les publics jeunes comme la ville de Valence (26) avec un **centre santé jeunes** donnant accès à de l'information et à des consultations avec des professionnels de santé pouvant réaliser des dépistages.

Il est possible de renforcer cette action publique locale de lutte contre le VIH, pour sensibiliser les jeunes et les populations les plus exposées au dépistage, aux possibilités de se protéger à travers de nouveaux moyens comme la PrEP (le traitement pré-exposition au VIH qui fonctionne comme la pilule contraceptive, plus à lire [ici](#)). Les collectivités territoriales bénéficient pour cela d'un atout essentiel, la proximité: de nombreux établissements et équipements locaux reçoivent des publics cibles dans la lutte contre l'épidémie. Les professionnels de santé et les associations seront des soutiens incontournables pour optimiser ces actions de prévention de proximité.

À LIRE ET VOIR CE MOIS-CI



Des ressources proposées par le GT Outre-Mer

[Grand dossier : Outremer - territoires oubliés ? - Emission Parlons-en sur France 24](#)

[Comprendre la situation actuelle à Mayotte en 10 articles du Monde](#)

[Une plongée au cœur des fonds marins de Saint-Pierre-et-Miquelon](#), article Compteur de la Biodiversité

[Soirée spéciale : Outre-Mer, plus chère la vie ?](#), FranceTV pôle Outre-Mer

[Start-ups d'Outre-Mer](#), [outremer.ledoc](#), Outre-Mer la Première (France TV)

Fiches retour d'expérience sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN), Ademe



L'ADEME accompagne, via l'expérimentation « Objectif ZAN » (mai 2022 – fin 2024) 22 territoires très divers (Syndicats de SCoT, communes, Parc Naturel Régional, etc.) qui illustrent une variété d'enjeux pour limiter l'artificialisation des sols, avec des situations contrastées (littoral, montagne, rural, urbain, etc.). Ces fiches retour d'expériences donnent à voir les premiers enseignements.

La demande en eau, prospective territorialisée à l'horizon 2050

France Stratégie

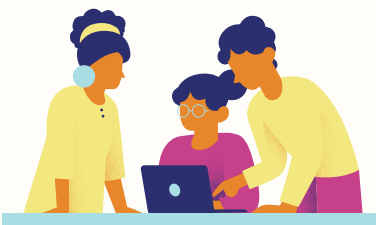


Ce rapport étudie aux horizons 2030 et 2050 les prélèvements théoriques en eau pour trois scénarios d'usage. Cette étude ne vise pas à prévoir la demande en eau future, mais plutôt à imaginer quelle pourrait être cette demande en fonction de choix de société structurants et à éclairer le débat public, sur un sujet sensible pour les collectivités.

AGENDA



La 33ème promotion des élèves administratrices et administrateurs font leur rentrée en février 2025. Nous leur souhaitons un bon début de formation !



Les Gerty Archimède en stage d'ouverture au mois de février

L'objectif de ce stage est d'enrichir nos expériences par une immersion dans d'autres mondes professionnels, dans des associations, des entreprises ou encore des organisations parapubliques ou publiques hors collectivités.



Merci à tous les élèves de la promotion
Gerty Archimède pour leurs contributions riches et nombreuses

Pour plus d'actualités, retrouvez nous ici :

[Blog des élèves](#)

[LinkedIn des élèves](#)

La ligne éditoriale de cette lettre d'actualité, réalisée par les groupes thématiques des élèves, est libre et relève de leur responsabilité.

L'AEAAT remercie ses partenaires pour leur soutien.



BANQUE
TRANSATLANTIQUE